



Des sous-préfets pour encourager les expériences sur le terrain

QUATRE restaurants dont un trois-étoiles. Quatre hôtels, de deux à cinq étoiles. Deux gîtes. Saint-Bonnet-Le-Froid est un petit village de Haute-Loire qui s'est imposé comme un haut lieu de la gastronomie et du tourisme. Cette petite commune qui sombrait dans l'abandon dans les années 1960-1970, a trouvé un nouveau souffle grâce aux frères Marcon et à un mélange d'initiatives publiques et privées. Situé au cœur du bocage poitevin, Bressuire, que la SNCF ne dessert pas par le TGV, mais par autocar, va de son côté disposer d'un centre de loisirs nautiques.

Ces deux exemples montrent que la capacité à inventer l'avenir n'est pas réservée aux grandes villes et aux grandes entreprises, affirment les auteurs du rapport « Créativité et innovation dans les territoires » remis hier à Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire.

« En France, il y a des territoires où le taux de chômage, même en

période de crise, varie du simple au triple. Il faut cesser de vouloir changer les choses d'en haut. Il faut organiser la contagion des idées locales qui réussissent », observe Michel Godet qui a présidé le groupe de travail commun au Conseil d'analyse économique, à la Datar et à l'Académie des technologies, qui a réalisé ce document, véritable radioscopie des milliers d'initiatives prises aussi bien dans des petites villes que par de petites entreprises. « Les nombreux exemples locaux prouvent que l'innovation existe, qu'elle est possible partout », résume-t-il.

Un baromètre des innovations

Estimant que l'innovation peut être aussi bien sociale que commerciale, les auteurs étudient plusieurs pistes. Ils proposent, par exemple, la mise en place de maisons de santé pluridisciplinaire associant des médecins, des infirmiers, des pharmaciens et autres

professionnels de la santé pour lutter contre la désertification médicale. Ils avancent dix propositions pour améliorer la compétitivité du pays. « Nous proposons la création de sous-préfets à l'expérimentation », explique Michel Godet.

Les autres mesures concernent la transformation du crédit impôt innovation, la mise en place d'un baromètre des innovations, une meilleure coopération entre les entreprises, le monde de l'éducation et de la formation, la mobilité des salariés. Certaines régions pourraient être rendues plus attractives en mettant en place « un revenu minimum territorialisé » pour tenir compte des coûts de la vie et du logement. « Il est possible de mettre en place une politique volontariste en accordant des exonérations fiscales aux entreprises qui s'installent dans certaines zones », assure Michel Godet.

Y. L. G.

« Il faut cesser de vouloir changer les choses d'en haut. Il faut organiser la contagion des idées locales qui réussissent »